



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Niort, le 29/10/2022

Bilan de la manifestation interdite de ce samedi 29 octobre à Sainte-Soline dans les Deux-Sèvres

La Préfète des Deux-Sèvres salue le courage et l'engagement dont ont fait preuve les forces de l'ordre mobilisées aujourd'hui. Force est restée à la loi, la manœuvre des opposants a été déjouée sur le site du chantier de la réserve de Sainte-Soline.

Les gendarmes ont dû faire face à des individus violents, qui les ont agressés au moyen de tirs de mortiers, de cocktails molotov et de jets de projectiles divers. 61 gendarmes ont été blessés dont 22 sérieusement. Un gendarme a été évacué et pris en charge au centre hospitalier.

La préfète des Deux-Sèvres condamne avec la plus grande fermeté les agissements des personnes qui ont enfreint l'interdiction de manifestation, se sont livrées à des violences envers les forces de l'ordre et ont provoqué des atteintes aux biens.

6 individus ont fait l'objet d'une interpellation.

Pour rappel, les arrêtés interdisant les manifestations et la circulation dans le secteur de Sainte Soline se poursuivent jusqu'à lundi matin, 7h00.

Bureau Communication Interministérielle
Tél : [05 49 08 67 75]
Courriel : [pref-communication@deux-sevres.gouv.fr]
Adresse : 4 rue du Guesclin 79000 NIORT

